



Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

À chaque étape de la vie
Projet associatif 2027-2032

Sommaire

Qui sommes-nous ?	3
Notre raison d'être	4
Nos valeurs	4
Nos missions	5
Nos orientations stratégiques	7

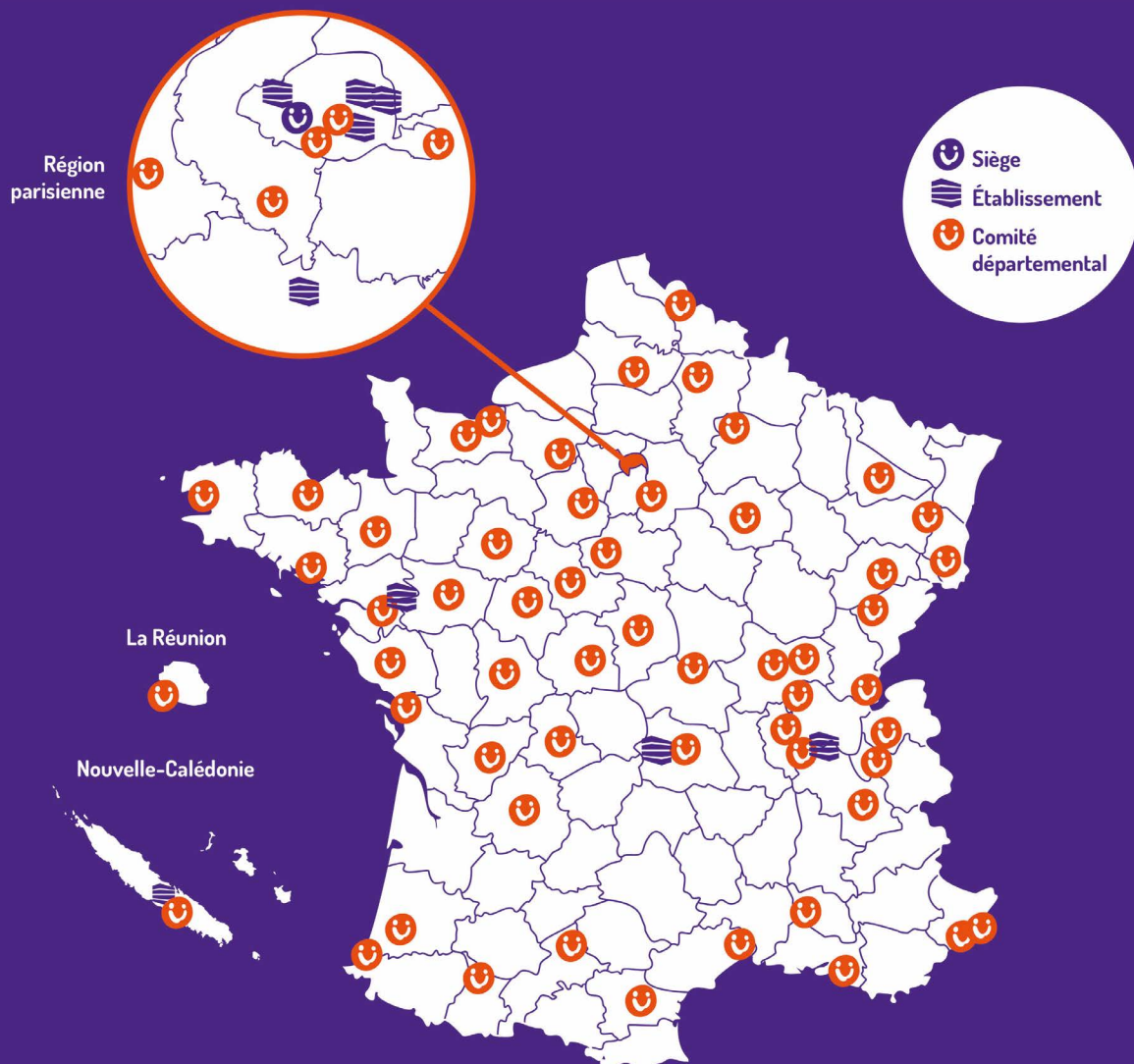


Qui sommes-nous ?

Créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, l'association Valentin Haüy est l'acteur historique, engagé depuis plus de 135 ans auprès des personnes aveugles ou malvoyantes. Association loi 1901, elle agit partout en France pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap visuel.

Notre organisation repose sur une gouvernance entièrement bénévole, structurée autour d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un Président assisté d'un bureau. Conformément à nos statuts, le conseil d'administration respecte la parité entre personnes déficientes visuelles et bien voyantes, garantissant une représentation équilibrée et fidèle à notre mission.

Nous nous appuyons sur un modèle solidaire mêlant financements institutionnels, publics et privés et générosité du public ainsi qu'à l'engagement de plus de 3 500 bénévoles et de près de 600 salariés. L'association est présente sur l'ensemble du territoire français grâce à 19 établissements médico-sociaux et plus de 130 implantations locales.



Notre raison d'être

Nous agissons pour l'autonomie, l'inclusion et la pleine participation sociale des personnes aveugles ou malvoyantes, quels que soient leur âge, leurs parcours ou leurs besoins.

Nous nous engageons à accompagner chaque personne dans sa vie quotidienne, tant personnelle que professionnelle, à défendre ses droits, à rendre la société plus accessible, à lutter contre l'isolement, les inégalités et les discriminations encore trop répandues. Notre action repose sur la conviction que toute personne doit pouvoir trouver, à chaque étape de sa vie, un soutien adapté, bienveillant et accessible.

Nos valeurs

Autonomie



Nous croyons à la capacité de chaque personne à décider par elle-même et à développer son autonomie au quotidien. Nous soutenons cette autonomie par la réadaptation, les aides techniques, l'accompagnement social, l'accès aux technologies adaptées et la prévention de la dépendance, voire de la grande dépendance.

Inclusion



Nous œuvrons pour une société où chacune et chacun peut accéder aux mêmes droits : accès à l'écrit, mobilité, information et accès à l'emploi, accès au numérique, culture, loisirs. Nous accompagnons les personnes déficientes visuelles pour parvenir enfin à une accessibilité universelle, conformément à l'esprit de la loi du 11 février 2005.

Solidarité



Notre modèle repose sur un réseau unique de bénévoles engagés, de professionnels qualifiés et de partenaires publics et privés. La solidarité est à la fois une méthode d'action, un état d'esprit et une dynamique qui nous engage à agir pour le plus grand nombre, peu importe l'âge ou le milieu social.

Proximité



Avec plus de 130 implantations, nous plaçons la relation humaine au cœur de notre engagement et nous veillons à être présents au plus près des besoins, partout sur le territoire.

Innovation responsable



Nous faisons évoluer nos pratiques, intégrons les innovations technologiques dans une perspective éthique, durable et au service des personnes.

Nos missions



Accompagner les personnes vers l'autonomie

Retrouver de l'autonomie nécessite un accueil et un accompagnement global. La perte de vision au cours de la vie bouleverse l'ensemble du quotidien. Se déplacer seul, utiliser les transports, s'orienter dans les bâtiments, accéder aux outils informatiques (bureautique, sites internet, etc.) ou encore régler ses achats de manière autonome deviennent des défis majeurs. Ce sont les gestes les plus simples, lire, cuisiner, communiquer ou accéder à l'information, qu'il faut réapprendre.

Nos solutions :

- La réadaptation à la vie quotidienne, l'instruction à la locomotion ;
- Des aides techniques, d'orientation et de mobilité, du numérique adapté ;
- Un soutien médico-social : accès aux droits, accueil et accompagnement (accueil, coordination, orientation) et services spécialisés (accompagnement à la vie sociale) ;
- Des sensibilisations aux solutions d'autonomie destinées à informer les personnes aveugles ou malvoyantes (réadaptation, matériels adaptés, applications, ...).



Rompre l'isolement et favoriser la participation sociale

L'isolement touche particulièrement les personnes déficientes visuelles, quel que soit leur âge. Près de 80% des personnes malvoyantes ont plus de 60 ans¹. Elles vivent d'autant plus mal une perte, brutale ou progressive, de la vue, dans la mesure où cela bouleverse leurs repères, fragilise leurs liens sociaux et réduit leur confiance en elles.

Nos solutions :

- Partout en France, des espaces d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des personnes déficientes visuelles et de leurs aidants ;
- L'accès à la lecture et à des supports adaptés, à la formation au braille ;
- La formation aux outils d'aide à la navigation pour l'utilisation d'un ordinateur, d'un smartphone ;
- L'accès à des activités culturelles, de loisirs et sportives adaptées.



Favoriser l'insertion professionnelle

Les discriminations persistent fortement : sept personnes déficientes visuelles sur dix en âge de travailler sont aujourd'hui sans emploi. Près de 70% des personnes aveugles ou malvoyantes déclarent avoir déjà rencontré des difficultés pour entrer sur le marché du travail en raison de leur handicap visuel². Favoriser l'insertion professionnelle implique à la fois d'accompagner les personnes concernées et de sensibiliser les entreprises et les structures d'emploi afin que le management des personnes déficientes visuelles prenne en compte les spécificités du handicap visuel et que les postes soient réellement adaptés et accessibles.

Nos solutions :

- Deux lieux de formation (ESRP et IMPro³), deux entreprises adaptées, deux ESAT⁴ ;
- Des actions d'accompagnement vers et pour le maintien dans l'emploi ;
- Des actions de sensibilisation visant à valoriser les compétences pour lutter contre les préjugés inhérents à la perte de vision.

¹ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/handicapvisuel.pdf>

² Enquête OpinionWay-FFAC, novembre 2022

³ ESRP : Établissement et service de réadaptation professionnelle ;
IMPRO Institut médicoprofessionnel

⁴ ESAT : Établissement et service d'accompagnement par le travail



Rendre la société accessible

Dans notre société, plus la vision diminue, plus on disparaît du regard des autres. Le handicap visuel reste largement méconnu, d'autant qu'il n'est pas toujours visible. Par exemple, l'environnement numérique et physique demeure largement hors d'accès, malgré des cadres réglementaires existants : à peine 3 % des sites web sont réellement accessibles, laissant de nombreuses personnes à l'écart.

Nos solutions :

- **Plaider pour l'accessibilité universelle ;**
- **Sensibiliser les entreprises, collectivités, lieux culturels et acteurs du numérique ;**
- **Améliorer la signalétique (balises sonores, guidage) ainsi que l'accès aux ressources numériques (site web, applications, ...).**



Travailler en écosystèmes

Nous travaillons main dans la main avec d'autres associations, des institutions, des entreprises, des professionnels de santé et de nombreux partenaires. Agir ensemble, c'est unir les compétences, croiser les perspectives et faire évoluer durablement les conditions de vie des personnes aveugles ou malvoyantes. Cette dynamique collective s'appuie également sur la Fondation Valentin Haüy, qui contribue au financement de projets d'intérêt général et fait vivre l'héritage de Valentin Haüy en accompagnant les initiatives au service de l'autonomie, de l'inclusion et de l'innovation de notre association.

Nos solutions :

- **Des partenariats associatifs (Co-fondatrice du Campus Louis Braille et de A11Y France), institutionnels, économiques ou sanitaires (Co-créatrice de l'Institut de Réadaptation Visuel Saint-Louis) afin de concevoir et développer des projets communs au service de la déficience visuelle et de l'amélioration de l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel ;**
- **Des coopérations pour lever les freins et faire émerger des solutions innovantes face aux enjeux systémiques du handicap visuel.**



Nos orientations stratégiques

Aujourd'hui, près de deux millions de personnes sont touchées par une déficience visuelle en France, et nous savons que ce nombre continuera d'augmenter dans les prochaines années⁵. Face à cette réalité, notre association doit se préparer, se renforcer, anticiper les besoins de demain des personnes aveugles ou malvoyantes, de leurs proches et de celles et ceux qui les accompagnent.

Pour les cinq prochaines années, nous avons défini une trajectoire claire : développer une présence de proximité encore plus forte, faire évoluer nos services, encourager l'innovation, assurer la pérennité de notre modèle et affirmer davantage notre voix dans le débat public.

Cette feuille de route reflète notre volonté d'agir avec **justesse et humanité**, en restant fidèles à **nos valeurs d'autonomie, d'inclusion et de solidarité**.

Elle porte la conviction que chacun doit pouvoir trouver, **à chaque étape de sa vie**, un accompagnement adapté, accessible et bienveillant, des solutions qui renforcent son **autonomie** et une place pleine et entière dans une société plus inclusive.



⁵ The Lancet Global Health, 2017

1

Renforcer l'accompagnement grâce à la présence territoriale et à notre réseau de bénévoles

2

Adapter notre offre pour mieux accompagner les besoins de demain pour le plus grand nombre

3

Renforcer notre capacité d'innovation au service du handicap visuel

4

S'inscrire dans une dynamique financière pérenne et développer l'évaluation de l'impact

5

Affirmer notre voix et structurer notre plaidoyer



« Comme je dis, ce n'est pas parce qu'on est handicapé que c'est la fin du monde. Bien sûr que non, c'est juste une autre vie. Je suis une militante, je suis fière de l'être. »

Betty Szumny, présidente du comité
Valentin Haüy de la Somme

Axe

1

Notre ambition est d'être au plus près des personnes déficientes visuelles, en renforçant notre présence de proximité et en continuant de mobiliser notre réseau de bénévoles, pilier de notre identité, afin d'aller vers celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore.

Renforcer l'accompagnement grâce à la présence territoriale et à notre réseau de bénévoles

Chaque personne aveugle ou malvoyante devrait pouvoir accéder à un point d'accueil ou d'accompagnement à moins d'une heure de chez elle.

Cette dynamique s'accompagne d'une politique « d'aller vers », indispensable pour apporter des **solutions concrètes** aux personnes qui n'en ont pas. Face au nombre toujours croissant de personnes déficientes visuelles aujourd'hui en France, il est essentiel de **renforcer notre visibilité et d'élargir notre capacité à informer** celles qui sont éloignées des réseaux associatifs.



Nos comités et nos établissements incarnent les piliers de notre présence territoriale.

Nous souhaitons continuer à **étendre notre présence sur le territoire** afin de réduire les zones où vivent des personnes déficientes visuelles qui ne sollicitent jamais nos services alors qu'elles auraient besoin d'être accompagnées.

Cette ambition se traduira par une **présence renforcée** sur des territoires aujourd'hui peu couverts et par une **meilleure identification de l'association** comme ressource de proximité. Nous souhaitons également **renforcer et renouveler l'engagement bénévole**, en développant des formes de participation plus diversifiées, accessibles et adaptées aux disponibilités de chacun, afin de consolider durablement ce pilier de notre action.

Cette dynamique passe par une **communication régionale et locale adaptée** afin de nous faire connaître au plus près des publics qui ne nous identifient pas encore.



En renforçant notre présence sur les territoires et en allant à la rencontre des personnes, nous voulons offrir à chacun la possibilité d'être accueilli, compris et accompagné dans un environnement proche et bienveillant.



Axe 2

Nous souhaitons faire évoluer notre offre de services pour qu'elle reste en phase avec les besoins réels des personnes aveugles ou malvoyantes, en tenant compte des changements liés au vieillissement, au numérique et aux nouvelles attentes exprimées par les publics que nous accompagnons.

Adapter notre offre pour mieux accompagner les besoins de demain pour le plus grand nombre

Les besoins des personnes aveugles ou malvoyantes évoluent. Ceux des aidants, des proches et des familles changent aussi, car eux aussi recherchent des repères, des conseils et un soutien adapté.

Pour continuer à soutenir chacun de manière juste et utile, nous devons **faire évoluer notre offre**, non pas en accumulant de nouveaux services, mais en l'organisant différemment, **en la rendant plus proche des attentes concrètes** de toutes les personnes que nous accompagnons. **Dans ce cadre, nous souhaitons également mieux valoriser notre expertise du handicap visuel, en affirmant notre rôle de conseil et de référence sur ses enjeux, ses solutions et ses évolutions.**

Cela implique aussi de renforcer une approche de prévention et de sensibilisation, afin d'accompagner les fragilités existantes, de prévenir l'aggravation des situations et de préserver durablement l'autonomie, la qualité de vie et le maintien à domicile des personnes que nous accompagnons.



Il s'agit d'opérer une transition d'une offre de services cloisonnés vers de **véritables parcours d'accompagnement**, pensés autour des moments clés de la vie : un parcours pour vivre de manière autonome au quotidien, un parcours pour avancer dans sa vie professionnelle, un parcours dédié aux seniors ou encore un parcours pouvant s'adapter aux situations particulières. Cette approche plus souple et plus humaine permettra à chacun de **trouver un chemin adapté à sa situation.**

Cette organisation en parcours doit intégrer explicitement un **parcours emploi** (orientation, formation, insertion et maintien) afin de **renforcer l'inclusion professionnelle** à la fois en milieu protégé et en milieu ordinaire.

En **structurant nos services en parcours**, nous souhaitons rendre notre action plus lisible et plus accessible, y compris pour les personnes déficientes visuelles qui n'ont pas encore accès à nos dispositifs ou qui en ignorent l'existence. **Cette évolution doit permettre de réduire les ruptures de parcours, de mieux prévenir les situations d'isolement et de sécuriser les transitions clés de la vie personnelle et professionnelle.**

Nous souhaitons également créer un **point d'entrée unique** vers toute notre offre, au sein des comités, des établissements et des services.



Donner une place plus importante aux aidants est essentiel, tant leur rôle est déterminant au quotidien. Leur proposer des informations et des outils concrets permet de renforcer un accompagnement plus humain, plus cohérent et mieux adapté aux besoins de chacun.



Axe 3

Nous souhaitons renforcer notre capacité d'innovation pour développer des solutions nouvelles, mieux adaptées aux besoins des personnes déficientes visuelles. En intégrant les avancées technologiques et en diffusant une culture accessible de l'intelligence artificielle, entendue comme la capacité pour chacun de comprendre, questionner et s'appropriier ces outils dans ses usages quotidiens, nous voulons proposer des services plus modernes, visibles et faciles à adopter. Cette dynamique doit nous permettre de toucher un public plus large, y compris les personnes encore éloignées de nos services.

**Renforcer
notre capacité
d'innovation au
service du handicap
visuel**

Pour rester un acteur de référence dans le secteur du handicap visuel, nous devons faire évoluer nos pratiques et nos services en intégrant pleinement les innovations qui transforment le quotidien des personnes aveugles ou malvoyantes.

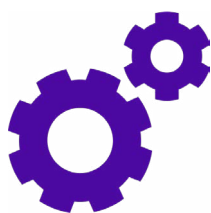
Ainsi, il nous revient d'**intensifier notre action collective** en travaillant de manière encore plus étroite avec les autres associations, pour unir nos forces et amplifier notre impact en faveur du handicap visuel.



Cette ambition suppose de **mobiliser pleinement les avancées technologiques**, non seulement dans nos pratiques internes, mais surtout au service des bénéficiaires, à travers des **solutions plus simples, plus modernes et plus efficaces** pour gagner en autonomie, s'informer ou se déplacer.

Forte de son **expertise reconnue en aides techniques et technologiques du handicap visuel**, l'association entend ouvrir une **nouvelle phase de développement** en renforçant, notamment à travers le **Campus Louis Braille**, son rôle de veille, de conseil et d'accompagnement des choix technologiques.

Nous voulons également **développer une culture pratique et quotidienne de l'intelligence artificielle**, grâce à des formations adaptées aux personnes que nous accompagnons, aux bénévoles ainsi qu'aux salariés afin de permettre à chacun d'en comprendre les usages concrets, par exemple pour faciliter l'accès à l'information, la production de contenus accessibles ou l'autonomie dans les démarches numériques, dans une **approche éthique, sociale et responsable**.



En portant une innovation utile et durable, nous souhaitons diffuser plus largement des repères, des ressources et des outils pratiques, pour toucher aussi les nombreuses personnes qui ne perçoivent pas encore l'association comme une ressource.



Axe 4

Pour mener notre mission dans la durée, il faut renforcer la stabilité financière de l'association et structurer davantage l'évaluation de l'impact de nos actions, afin d'en mesurer les effets réels et d'orienter notre transformation de manière éclairée.

S'inscrire dans une dynamique financière pérenne et développer l'évaluation de l'impact

Pour inscrire notre action dans la durée, il est essentiel de mieux comprendre l'impact réel de nos projets.

Mesurer ce qu'ils changent concrètement dans la vie des personnes déficientes visuelles et de leurs proches permet d'identifier ce qui fonctionne, d'ajuster ce qui doit l'être et d'améliorer en continu la qualité de nos services. Développer une culture de l'impact, c'est aussi **rendre nos décisions plus lisibles et donner du sens aux choix qui structurent notre association.**



Cette ambition s'accompagne d'un **programme de transformation de l'association visant à simplifier certaines organisations, renforcer la coordination interne et faire évoluer nos pratiques** pour une action plus efficace et mieux adaptée aux réalités du terrain.

Elle intègre également la **sécurisation** et le **développement raisonné de nos établissements**, grâce à un suivi attentif de leur pérennité et à une approche fondée sur des bases objectivées.

Enfin, cette trajectoire repose sur un **modèle financier stable et responsable**, garant de la pérennité de nos projets et de la continuité de l'accompagnement.



En combinant impact, transformation et solidité financière, l'association se donne les moyens d'agir avec confiance et de poursuivre durablement sa mission.



Axe 5

Notre ambition est de renforcer notre présence dans le débat public et affirmer davantage notre voix sur les enjeux liés au handicap visuel, en structurant notre plaidoyer et en développant une prise de parole plus visible, en région comme au niveau national.

**Affirmer
notre voix et
structurer
notre plaidoyer**

Pour mieux porter les besoins et les droits des personnes aveugles ou malvoyantes, l'association doit affirmer une parole claire, structurée et audible.

Cela passe par **un plaidoyer renforcé**, capable d'exprimer nos constats, de faire connaître les réalités vécues et de défendre les évolutions nécessaires **pour améliorer le quotidien des personnes concernées et de leurs proches.**

Ce plaidoyer devra nommer clairement les obstacles persistants : inaccessibilité numérique massive, difficultés d'accès à l'emploi, insuffisante prise en compte du handicap visuel dans de nombreuses politiques publiques.



Cette ambition s'appuie sur une **stratégie de porte-parolat construite et cohérente**. Pour que nos messages soient compris et relayés efficacement, nos prises de parole doivent être harmonisées, visibles et portées par des **représentants formés et légitimes.**

À l'échelle nationale, nous porterons nos messages à travers le **Collectif Handicap Visuel et le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)**, véritable porte-voix commun pour peser dans le débat public. En région, les **comités** continueront de représenter l'association, s'appuyant sur leur connaissance des territoires, de leurs acteurs et des publics concernés.

Cette dynamique repose également sur une **action collective renforcée avec les autres associations et partenaires du secteur**. En partageant analyses et positions communes, nous pourrons faire entendre une voix plus forte et contribuer plus efficacement à **l'avancée des droits des personnes déficientes visuelles**.



En structurant notre plaidoyer et notre expression publique, nous voulons rendre nos positions plus audibles, nos solutions plus visibles et toucher aussi les personnes encore éloignées des acteurs du handicap visuel. Une parole accessible et cohérente est un levier essentiel pour mieux informer, rassembler et orienter vers des réponses adaptées.



Accueillir, accompagner,
orienter, former, insérer,
s'adapter...

Nous sommes engagés
aux côtés des personnes
aveugles ou malvoyantes, à
chaque étape de la vie.

Valentin
HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

5 rue Duroc, 75007 Paris

avh.asso.fr

